



Administration communale  
de et à

4950 WAIMES

A.C. WAIMES  
ENTRE LE

17 AVR. 2023

Verviers, le 14 avril 2023

577 39

LA PRESIDENTE

Votre correspondant :  
Kevin HAUTECLAIR  
Tél : 087/34 29 09  
kevin.hauteclair2@swde.be

Nos références : Achats&AffairesJuridiques/SJ/-/  
/KH/Ass. gén. extraord.30052023

Vos références :

Annexe : 1

RECOMMANDE

Madame, Monsieur,

Conformément à la décision du Conseil d'administration de la SWDE du 10 mars 2023 et aux articles 39 et 40 des statuts, j'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 30 mai 2023 à 15h30' à l'Hôtel Van Der Valk, rue de la Station 4, 4800 Verviers.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

1. Modification des statuts de la Société wallonne des eaux ;
2. Approbation séance tenante du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2023.

Un tableau reprenant les textes actuels des statuts, les modifications proposées et une motivation détaillée sera à votre disposition au plus tard le 15 mai 2023, sur le site internet de la S.W.D.E., à l'adresse suivante <https://www.swde.be/fr/ag2023>.

Si vous rencontrez des difficultés avec ce mode de communication, vous pouvez contacter la personne mentionnée sous "correspondant".

Vu l'ordre du jour, un quorum de présence est nécessaire. En effet, en application de l'article 41, §2, des statuts de la SWDE, lorsqu'il s'agit de délibérer sur des modifications aux statuts, l'assemblée n'est valablement constituée que si les membres qui assistent à la réunion représentent la moitié au moins du capital social et la moitié du capital détenu par les actionnaires communaux. Si cette condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation est nécessaire.

Au vu de ce qui précède, au cas où vous ne pourriez être présent, nous vous encourageons à donner procuration à la personne de votre choix, au représentant d'une autre commune, à un membre du Comité de direction ou à la Présidente de Conseil d'administration. Vous trouverez un modèle de procuration en annexe. Les actionnaires qui désirent être représentés par procuration sont invités à faire parvenir celle-ci à Kevin HAUTECLAIR (service juridique) – rue de la Concorde, 41 à 4800 Verviers ou par voie électronique à juridique.verviers@swde.be, au plus tard vendredi 12 mai 2023.

D'avance, je vous remercie pour votre compréhension et votre collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Aurore TOURNEUR

## PROCURATION

Je soussigné(e) ..... représentant(e) de  
.....(nom de l'actionnaire)  
donne procuration\* :

- à la Présidente du Conseil d'administration
- à un membre du Comité de direction de la SWDE
- au représentant de la Commune de .....
- à .....

afin de me représenter aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la SWDE du mardi 30 mai 2023.

Cette personne est mandatée pour prendre part à toutes délibérations et pour voter toutes décisions se rattachant à l'ordre du jour de l'Assemblée, approuver et signer tous actes et procès-verbaux et pour faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat, promettant au besoin ratification.

Le..... 2023 .....

\*Merci de ne cocher qu'une seule proposition.

